

## Prêt d'honneur à taux 0 %, Expertise, Accompagnement pour les créateurs, repreneurs et entrepreneurs du Sud Seine-et-Marne !

La **Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts** s'est engagée dans une politique de soutien aux créateurs, repreneurs et entrepreneurs d'entreprise en adhérant à l'Association **Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne**. Cette association soutient les créateurs, repreneurs et entrepreneurs d'entreprise en les accompagnant en amont et post création ainsi qu'en leur apportant une expertise et un prêt d'honneur à taux 0. Ce dispositif est intégré au parcours unique de la création d'entreprise de la région Ile de France Entrepreneur#LEADER.



### Qu'est-ce qu'un prêt d'honneur à taux 0 ?

Le prêt d'honneur à taux 0 est un prêt **sans intérêt et sans garantie**. Il est accordé à titre personnel. Le but est de faciliter à l'acquéreur l'accès au crédit bancaire. Le montant du prêt d'honneur peut aller de **3 000 à 30 000 euros** (voir 75 000 € dans certains cas de reprise) et est remboursable sur 5 ans maximum. Un différé de remboursement est possible (3 à 6 ans).

### Un Prêt d'Honneur en fonction du projet...



### Comment obtenir un Prêt d'honneur ?

Le Prêt d'honneur est destiné aux créateurs, repreneurs et entrepreneurs installant leur entreprise sur le territoire de la **Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts**

Lors du premier contact entre le porteur de projet, l'Association s'assure qu'il est bien informé des différentes étapes et aides à la création, puis elle l'oriente vers un partenaire qui l'aidera à constituer son dossier de financement. Ensuite, le porteur de projet est convié à présenter son projet devant les membres d'une Commission d'Attribution locale de prêt composée de chefs d'entreprise, d'experts (banquier, expert-comptable) et de partenaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Seine-et-Marne Attractivité), etc., qui décideront de l'octroi ou non du prêt d'honneur. À ce moment le porteur de projet bénéficie d'une expertise reconnue par les partenaires bancaires de la plateforme.

### Une fois le prêt d'honneur obtenu, le suivi réalisé

Le porteur de projet bénéficiaire d'un Prêt d'honneur sera épaulé durant les premières années de vie de son entreprise, par un **suivi technique** réalisé par les chargées de Mission de l'Association et, s'il le désire, par **l'accompagnement bénévole d'un parrain** (chef d'entreprise, cadre ou expert) qui a pour rôle d'être présent dans les bons comme dans les mauvais moments. Le parrain apporte un soutien moral, fait bénéficier de ses relations et surtout de son expérience.

L'inscription à un Club de Créateurs est fortement recommandée. Le suivi est une façon de rompre l'isolement et est un gage de réussite et de pérennité !

Grâce à son fonds de prêts financé par des fonds publics et privés, dont la **Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts**, la plateforme soutient chaque année environ 100 entreprises générant la création et la sauvegarde de plus de 200 emplois par an en Sud Seine-et-Marne.



## Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts

43, avenue du Général de Gaulle

77330 Ozoir-la-Ferrière

Amabéla JOHNSON

01 64 43 35 61

[ajohnson@lesportesbriardes.fr](mailto:ajohnson@lesportesbriardes.fr)



[www.lesportesbriardes.fr](http://www.lesportesbriardes.fr)



@lesportesbriardes



## Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne

Centre d'affaires H CENTER

11 rue Benjamin Franklin - 77 000 LA ROCHETTE

01 64 38 96 85

[plateforme@initiative-mvs-sud77.fr](mailto:plateforme@initiative-mvs-sud77.fr)



[www.initiative-mvs-sud77.fr](http://www.initiative-mvs-sud77.fr)



@IMVSSud77



@IMVS\_Sud77



@Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne

**Les Portes Briardes**  
Communauté de Communes  
*entre villes et forêts*

MEMBRE DE

**Initiative** france  
Un réseau. Un esprit